

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA PIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 3 016 416 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 190 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2012 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 ans linéaire
- * Mobilier de bureau: 5 ans linéaire

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 755			2 755
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 755			2 755
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 368 188	578 859	412 284	3 534 763
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 368 188	578 859	412 284	3 534 763
ACTIF IMMOBILISE	3 370 943	578 859	412 284	3 537 518

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SPSM 99999 ANKORONDRANO			78,66	
SARL SOCOMMIN 75006 PARIS			99,95	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SFM 99999 ANKORONDRANO			28,18	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
	2 743 927	1 869 605	309 143		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
	87 114	87 114			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					
	231 008	208 732	154 571		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 755			2 755
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 755			2 755
ACTIF IMMOBILISE	2 755			2 755

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 757 032 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	472 715		472 715
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	284 317	284 317	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	757 032	284 317	472 715

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
INTÉRÊTS COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉ	9 000
Total	9 000



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 308 042	169 071	411 444	1 065 669
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	1 308 042	169 071	411 444	1 065 669

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation			
Financières		169 072	411 445
Exceptionnelles			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 335 387,84 euros décomposé en 88 000 titres d'une valeur nominale de 3,81 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	88 000	3,81
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	88 000	3,81



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	14 776	39 211	14 776		39 211
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	163 948		163 948		
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	178 724	39 211	178 724		39 211

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		39 211	178 724		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 629 082 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	420	420		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 997	16 997		
Dettes fiscales et sociales	20 813	20 813		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 590 852	2 590 852		
Produits constatés d'avance				
Total	2 629 082	2 629 082		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	9 817
dont honoraires commissaires aux comptes 8 432 euros	
dont téléphone 82 euros	
dont honoraires comptables 1 303 euros	
INTERETS COURUS A PAYER	420
Total	10 238



TRSB GROUPE
Société anonyme au capital de 322.215,20 euros
Siège Social : 11 rue Kepler – 75016 Paris
RCS PARIS B 438 761 801

Monsieur Raphael PRUNIER
19 rue de BREST
29290 ST RENAN

Paris, le 16 avril 2012

PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Objet : Convocation à l'Assemblée générale ordinaire

Cher Actionnaire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de notre Société se tiendra le 3 mai 2012 au siège social de la société, 11 rue Kepler – 75016 Paris, à 9h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 (incluant le rapport de gestion du groupe) ;
- rapport spécial du conseil d'administration sur les opérations d'attribution gratuite d'actions ;
- rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 du Code de commerce ;

Première résolution : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;

Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;

Quatrième résolution : Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;

Cinquième résolution : Pouvoirs pour formalités.

Je vous rappelle qu'à défaut d'assister personnellement à l'assemblée, vous pouvez choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à un autre actionnaire, votre conjoint ou votre partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité ;
- voter par correspondance ; ou
- adresser une procuration à la société sans indication de mandat.

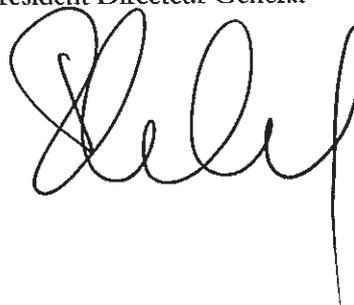
Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration est à votre disposition au siège social de la Société. Vos indications de vote ne seront prises en compte que si le document unique dûment rempli parvient à la Société trois jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée, soit au plus tard le 2 mai 2011.

En aucun cas, vous ne pourrez retourner à la Société, à la fois une formule de procuration et un formulaire de vote par correspondance.

Conformément à l'article L 225-106 du code de commerce, je vous rappelle donc que vous pouvez vous faire représenter par un autre actionnaire, par votre conjoint ou par le partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité. Vous pouvez recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à l'assemblée, sans autres limites que celles résultant des dispositions légales ou statutaires fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Veillez agréer, Cher Actionnaire, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe Guinchard
Président Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe', with a long vertical line extending downwards from the end of the signature.